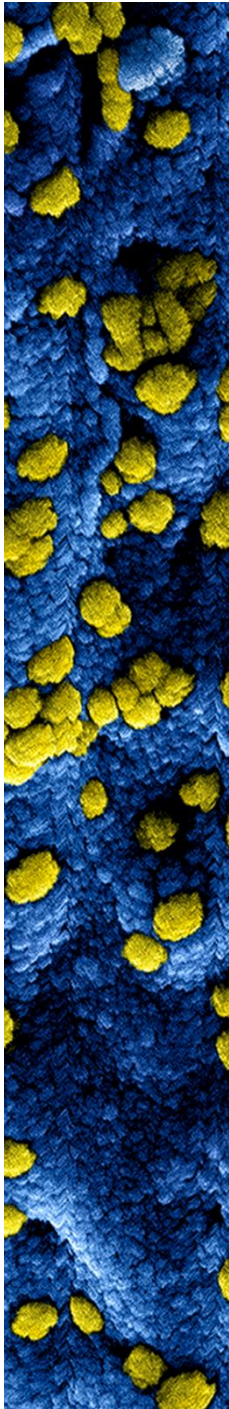


Mise à jour à propos du coronavirus, IJsselstein, le 16 mars 2020



Réglementation relative au coronavirus aux Pays-Bas

En ce moment, des réglementations supplémentaires sont entrées en vigueur aux Pays-Bas pour réduire la propagation du virus. Cela veut dire que toutes les écoles, les centres de soins de jour, les restaurants et les bars sont fermés, et qu'un grand nombre de Néerlandais travaillent depuis chez eux.

ABS respecte toutes les règles édictées par les autorités nationales de la santé et le gouvernement néerlandais.

Organisation d'ABS

Le bureau et l'entrepôt d'ABS sont ouverts pour les activités professionnelles. Chez ABS, nous prenons toutes les précautions nécessaires pour garantir un environnement de travail sûr. Une grande partie de notre équipe travaille depuis chez elle et communique par e-mail et téléphone avec nos clients et entre collègues.

À part ce télétravail, les activités professionnelles se déroulent comme d'habitude pour le moment. Les flux des marchandises entrantes et sortantes sont sous contrôle et les commandes sont expédiées à temps.

État du stock

ABS fera tout ce qui est en son pouvoir pour réduire l'impact du coronavirus sur la qualité de ses services. Notre entrepôt dispose d'une zone tampon sanitaire pour gérer les circonstances imprévues et nous ne constatons aucune modification dans notre niveau de service pour les commandes sortantes.

Dois-je acheter plus de stock ?

Si l'on considère l'état du stock dans l'entrepôt d'ABS, il n'est pas nécessaire de passer des commandes supplémentaires. Cependant, si le gouvernement local modifie ses réglementations, une limitation logistique peut ralentir la livraison des commandes. Veuillez contacter votre responsable des ventes si vous avez une demande spéciale relative à des commandes supplémentaires pour éviter des retards.

Mises à jour

Nous vous tiendrons informés via notre site Internet, par e-mail et par notre équipe de ventes à propos des effets importants du coronavirus sur nos activités.

Restons en contact

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous joindre aux numéros de téléphone du bureau ou par e-mail.